

COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE LANCEE SUITE AU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER 2014-2020 DU GAL PAYS D'ALENÇON DU 4 JUILLET 2016

Membres ayant répondu à la consultation écrite suite au CP du 4 juillet 2016 :

Collège public :

Régine BISSON-LE PALLEC, Maire de Saint Sauveur de Carrouges – Titulaire (présente CP 4/07/16)
Régis CHEVALLIER, Président du GAL du Pays d'Alençon – Titulaire (présent CP 4/07/16)
Micheline CHOLLET, Conseillère Communautaire de la CDC des Sources de l'Orne – Titulaire (présente CP 4/07/16)
Jean-Marie FIRMESSE, Maire de Saint Rigomer des Bois – Titulaire (présent CP 4/07/16)
Jérôme LARCHEVEQUE, Conseiller Communautaire de la Communauté Urbaine d'Alençon – Titulaire (présent CP 4/07/16)
Michel SALMON, Maire de Saint Aubin d'Appenai – Titulaire (présent CP 4/07/16)

Collège privé :

Lionel CORBIERE, Directeur de la Mission Locale du Pays d'Alençon – Titulaire (présent CP 4/07/16)
Patrick FROUARD, Administrateur de la Fédération Familles rurales de l'Orne – Titulaire (présent CP 4/07/16)
Gilles HAVARD, Groupe La Poste – Titulaire
Laurence LUBRUN, Administratrice de la Chambre d'Agriculture de l'Orne – Titulaire (présente CP 4/07/16)
François ROBLIN, Directeur du CAUE de l'Orne – Titulaire (présent CP 4/07/16)
Christophe ROMET, Administrateur de la CCI Portes de Normandie – Délégation d'Alençon – Titulaire
Dominique VONTHRON, Administrateur de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale Calvados-Orne – Suppléant (présent CP 4/07/16)

Invités présents au comité de programmation du 4 juillet 2016 :

Julie-Anne PORTE, Chargée de mission du Conseil Régional de Normandie
Karine GANZITTI, ASP
Patricia NOAL, Directrice en charge du programme LEADER du Pays d'Alençon
Edmée DUFEU, Chargée de mission du Pays d'Alençon
Bastien PAJOT, Chargé de mission du Pays d'Alençon

Nombre de membres ayant répondu : **13 dont 7 appartenant au collège privé.**

Pour respecter la règle du double quorum, au minimum 11 membres doivent être présents au comité dont 6 au moins appartiennent au collège privé.

La règle du double quorum est respectée, les décisions prises lors de la consultation écrite suite au comité de programmation du 4 juillet 2016 sont par conséquent valides.

Monsieur Chevallier rappelle la nécessité pour les structures membres du comité de programmation LEADER de se faire représenter (titulaire ou suppléant) de manière à ne pas bloquer la mise en œuvre du programme LEADER surtout au démarrage de ce dernier.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du comité de programmation LEADER du 18 avril 2016
2. Etat de la mise en œuvre du programme LEADER
3. Examen de 4 dossiers pour un avis définitif
4. Examen de 7 dossiers pour un avis d'opportunité
5. Questions diverses

Le troisième comité de programmation LEADER du Pays d'Alençon s'est tenu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale Calvados Orne à Alençon.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER DU 18 AVRIL 2016

⇒ **Approbation** du compte-rendu du comité de programmation LEADER du 18 avril 2016

2. ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LEADER

► **Début des premières formations en juin, la première concernée la « Réglementation applicable au financement des projets LEADER »**

► **Dans le cadre de la réorganisation des services suite à fusion de la Basse et de la Haute Normandie, la gestion des programmes LEADER normands sera assurée par de nouveaux instructeurs LEADER** à partir de septembre/octobre 2016. Cette situation risque de retarder l'instruction des dossiers.

► **OSIRIS, le logiciel de gestion du FEADER, devrait être opérationnel fin 2016/ mi 2017** en fonction des dispositifs.

► **Ajustement de la grille de sélection des dossiers : modification de 3 critères**

- **Prise en compte de l'impact indirect sur l'emploi des projets (tronc commun)**

Ancienne formulation

II.3 Impact direct du projet sur l'emploi (0 à 2)

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Pas d'impact | (0) |
| <input type="checkbox"/> Maintien d'emploi | (0,5) |
| <input type="checkbox"/> Développement d'emploi | (1) |
| <input type="checkbox"/> Création d'emploi / Retour à l'emploi de personnes en difficulté | (2) |

Nouvelle formulation

II.3 Impact du projet sur l'emploi (0 à 2)

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Pas d'impact | (0) |
| <input type="checkbox"/> Maintien d'emploi / impact indirect sur l'emploi | (0,5) |
| <input type="checkbox"/> Développement d'emploi | (1) |
| <input type="checkbox"/> Création d'emploi / Retour à l'emploi de personnes en difficulté | (2) |

- **Déclinaison concernant la définition du projet (tronc commun)**

Ancienne formulation

IV.1 Une analyse des besoins / des attentes / du contexte a-t-elle été réalisée pour définir le projet, le cahier des charges de l'étude ?

OUI (2): étude de faisabilité, enquête, étude de marché, état des lieux de l'offre... NON (0)

Nouvelle formulation

IV.1 Comment ont été identifiés les besoins pour définir le projet ?

- Réalisation d'une étude de faisabilité, d'une enquête, d'une étude de marché, état des lieux de l'offre (2)
- Constat d'un besoin sans réalisation d'étude (1)
- Aucune analyse préalable (0)

- **Mise en œuvre de clauses sociales : Ajustement de la formulation étant donné que l'analyse est faite en amont du lancement de la consultation des entreprises, avec modification de la note (fiche action 7)**

Ancienne formulation

7.3 Des clauses sociales ont-elles été intégrées dans le Dossier de Consultation des Entreprises, pour la réalisation des travaux ?

OUI (2) NON (0)

Nouvelle formulation

7.3 Des clauses sociales seront-elles intégrées dans le Dossier de Consultation des Entreprises, pour la réalisation des travaux ?

OUI (1) NON (0)

Le point supplémentaire est attribué à la dernière question :

7.5 L'équipement réhabilité/créé est-il accessible au public non motorisé, par le biais de mobilités douces ou d'une offre collective de transports?

OUI (2) NON (0)

⇒ **Validation de grille de sélection modifiée** par les membres présents du comité de programmation LEADER

3. EXAMEN DE 4 DOSSIERS POUR UN AVIS DEFINITIF

❖ Dossier « Création d'une Maison d'assistantes maternelles à Sées » - Association Les Bambins sagiens

Pour rappel : avis d'opportunité favorable au comité de programmation LEADER du 18/04/2016 (Grille de sélection : 17,5/30).

Budget prévisionnel :

Dépenses	TTC	Recettes	TTC
- Travaux d'aménagement (électricité, placo, peinture)	1 359,56 €	UE – LEADER	2 800,00 €
		Ville de Sées	700,00 €
- Enseigne	522,00 €	Autofinancement Association Les Bambins sagiens (dont une aide du crédit mutuel de 750 €)	1 452,74 €
- Equipement (mobilier, jouets, imprimante, extincteurs...)	3 071,18 €		
TOTAL	4 952,74 €	TOTAL	4 952,74 €

⇒ **Avis définitif favorable** des membres du comité de programmation LEADER pour octroyer une aide FEADER de 2 800 € à l'association Les bambins sagiens.

❖ Dossier « Création d'une aire de loisirs intergénérationnelle au Mêle sur Sarthe » - CDC de la Vallée de la Haute Sarthe

Pour rappel : avis d'opportunité favorable au comité de programmation LEADER du 18/04/2016 (Grille de sélection : 24,5/30).

Budget prévisionnel :

Dépenses	HT	Recettes	HT
- Fournitures et installation	249 125,75 €	UE – LEADER	40 000,00 €
		Etat - DETR	81 074,36 €
		Région - CCAT	75 000,00 €
		Autofinancement	53 051,39 €
TOTAL	249 125,75 €	TOTAL	249 125,75 €

⇒ **Avis définitif favorable** des membres du comité de programmation LEADER pour octroyer une aide FEADER de 40 000 € à la CDC de la Vallée de la Haute Sarthe.
Monsieur Salmon, en tant que Conseiller communautaire de la CDC de la Vallée de la Haute Sarthe, s'est abstenu.

❖ Dossier « Etude pré-opérationnelle d'OPAH sur le périmètre de la commune nouvelle de Villeneuve en Perseigne et la CDC du Saosnois » - GIP du Pays d'Alençon

Pour rappel : avis d'opportunité favorable au comité de programmation LEADER du 18/04/2016 (Grille de sélection : 21,5/30).

Budget prévisionnel :

Dépenses	TTC	Recettes	TTC
- Acquisition de données	334,00 €	UE – LEADER	20 000,00 €
- Frais salariaux	21 492,65 €		
- Frais de structure	3 223,90 €	Autofinancement	5 050,55 €
TOTAL	25 050,55 €	TOTAL	25 050,55 €

⇒ **Avis définitif favorable** des membres du comité de programmation LEADER pour octroyer une aide FEADER de 20 000 € au GIP du Pays d'Alençon.
Monsieur Chevallier, en tant que Président du Pays d'Alençon, s'est abstenu.

❖ Dossier « Animation et gestion du programme LEADER pour l'année 2016 » - GIP du Pays d'Alençon

Budget prévisionnel :

Dépenses	TTC	Recettes	TTC
- Frais de personnel	104 956,98 €	UE – LEADER	54 315,23 €
- Frais de structure	15 743,55 €		
	3 223,90 €	Autofinancement	66 385,30 €
TOTAL	120 700,53 €	TOTAL	120 700,53 €

⇒ **Avis définitif favorable** des membres du comité de programmation LEADER pour octroyer une aide FEADER de 54 315,23 € au GIP du Pays d'Alençon.
Monsieur Chevallier, en tant que Président du Pays d'Alençon, s'est abstenu.

Récapitulatif des 4 opérations pour avis définitif :

Maître d'ouvrage	Opération	Coût total	Aide LEADER sollicitée
Les Bambins sagiens	Création d'une MAM	4 952,74 €	2 800,00 €
CDC Vallée de la Haute Sarthe	Aire de loisirs intergénérationnelle	249 125,75 €	40 000,00 €
GIP Pays d'Alençon	Etude pré-opérationnelle d'OPAH sur le territoire Nord Sarthe	25 020,54 €	20 000,00 €
GIP Pays d'Alençon	Animation/gestion LEADER 2016	120 700,52 €	54 315,23 €
TOTAL CP 4/07/2016	4 opérations	399 799,55 €	117 115,23 €

⇒ **Programmation de 117 115,23 € de FEADER, soit 5% de l'enveloppe du programme LEADER**

4. EXAMEN DE 7 DOSSIERS POUR UN AVIS D'OPPORTUNITE

Avant l'examen du dossier pour avis d'opportunité, une présentation du projet est faite aux membres du comité (cf. guide de réunion – fiche de présentation de chaque dossier). Ensuite, la proposition de notation du dossier formulée par les membres du comité technique est indiquée aux membres du comité de programmation avant qu'ils donnent leur avis.

❖ Dossier « Premier forum des métiers du numérique à Alençon » - CCI Portes de Normandie

Analyse du comité de programmation LEADER

- | | |
|---|--------------------|
| ○ Impact du projet sur la revitalisation des pôles | 0 sur 4 |
| ○ Rayonnement, innovation et emploi | 4,5 sur 6 |
| ○ Dimension partenariale du projet | 5 sur 5 |
| ○ Faisabilité technique et économique du projet | 3 sur 5 |
| ○ Fiche action 5 : Développer de nouveaux services par le numérique | 8 sur 10 |
| TOTAL | 20,5 sur 30 |

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

❖ Dossier « Création d'une Maison de Services au Public (MSaP) à Carrouges » - CdC du Bocage Carrougien

La CDC du Bocage carrougien a décidé de ne pas installer d'élévateur dans la mesure où des travaux supplémentaires seraient nécessaires, estimés à plus de 20 000 € par l'architecte portant le projet total à 60 000 €. La CDC décide donc d'aménager deux bureaux pour l'accueil du public, un bureau au RDC notamment pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, et le second à l'étage. Le coût de l'opération s'élève à 30 000 € HT (25 000 € de travaux et 5 000 € d'honoraires). Une aide LEADER de 9 000 € est sollicitée.

Suite à la fusion de la CDC du Bocage Carrougien avec la CDC du Pays Fertois, le fonctionnement de la MSaP sera assuré par le nouvel EPCI créé à compter du 1^{er} janvier 2017.

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Impact du projet sur la revitalisation des pôles	2 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	4 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	5 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 6 : Construire un territoire solidaire	7 sur 10
TOTAL	22 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

Madame Bisson-Le Pallec, en tant que Vice-Présidente de la CDC du Bocage Carrougien, s'est abstenue.

❖ Dossier « Réhabilitation du foyer rural de Radon pour maintenir un équipement de proximité de qualité et performant énergétiquement » - Commune nouvelle d'Ecouves

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Impact du projet sur la revitalisation des pôles	2 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	2 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	2 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	5 sur 5
○ Fiche action 7 : S'appuyer sur des équipements performants	6 sur 10
TOTAL	17 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

❖ **Dossier « Extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) à Alençon » - Ville d'Alençon**

Il est proposé d'ajouter un point supplémentaire à l'impact du projet sur la revitalisation des pôles : le CRD participe fortement à l'attractivité du territoire et propose de nombreux concerts sur tout le territoire de la CUA permettant à tous l'accès à la musique.

Des clauses sociales seront intégrées au marché. Il est précisé qu'un agent de ville d'Alençon est en charge d'insérer des clauses sociales dans les marchés passés par la collectivité.

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Impact du projet sur la revitalisation des pôles	3 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	3 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	3 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 7 : S'appuyer sur des équipements performants	10 sur 10
TOTAL	23 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

❖ **Dossier « Création d'un établissement d'accueil temporaire favorisant le retour et le maintien à domicile de personnes fragilisées » - Association Les Rives du Lac**

L'atteinte d'un taux d'accueil de résidents de 80% dès la première année apparaît très optimiste. L'association fournira un budget prévisionnel de fonctionnement sur 3 ans avec une évolution croissante du taux d'accueil de résidents.

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Impact du projet sur la revitalisation des pôles	3 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	6 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	4 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	3,5 sur 5
○ Fiche action 7 : S'appuyer sur des équipements performants	10 sur 10
TOTAL	26,5 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

❖ Dossier « Implantation d'une boulangerie à Saint Denis sur Sarthon » - Commune de Saint Denis sur Sarthon

Il est noté que l'accompagnement de projet de reprise ou de création de commerce dans un pôle est indispensable pour consolider les commerces existants de la commune. Le programme LEADER n'a pas vocation à aider des projets de création de commerce dans des communes isolées sans commerce, il est indispensable de mener une étude de faisabilité économique du projet.

Il est proposé d'ajouter un point supplémentaire aux critères spécifiques de la fiche action 8, ce projet renforçant l'attractivité commerciale de la commune de Saint Denis sur Sarthon.

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Impact du projet sur la revitalisation des pôles	3 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	3 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	3 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	5 sur 5
○ Fiche action 8 : Redynamiser l'économie de proximité	3 sur 10
TOTAL	17 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

❖ Dossier « Promouvoir la Mobilité Internationale des Jeunes Ornais » - Centre Social Croix Mercier

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Impact du projet sur la revitalisation des pôles	0 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	3 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	5 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 10 : Coopérer pour partager, expérimenter et innover	7 sur 10
TOTAL	19 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

5. Questions diverses

Le prochain comité de programmation LEADER devrait être organisé fin septembre / début octobre 2016.

Le Mêle sur Sarthe, le 12 juillet 2016.

Le Président du GAL,

Régis CHEVALLIER.

